

PROCES VERBAL DE REUNION DU LUNDI 2 NOVEMBRE 2010

Le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire, le lundi 2 novembre 2010 à 20 H 15, sous la présidence de Monsieur Maurice GELAY, Maire.

Inscrits : 15 - Présents : 13 – Excusés : Daniel MARTINEZ (pouvoir à Patricia THERY) –

Absent : Jean SIMONET

Secrétaires de séance : Daniel CASASSUS - Patricia THERY

Le procès-verbal de la séance du 4 octobre 2010 est approuvé à l'unanimité.

A l'ordre du jour :

1) Terrains communaux

Monsieur Yvan AUJOGUE qui cultive les vignes des parcelles situées près du lotissement Le Pilon d'une superficie d'environ 1 ha 49 a et appartenant à la commune, a fait part, par courrier, de son intention de cesser leur exploitation et propose un repreneur pour le bail qui arrivera à échéance en novembre 2012.

M. le Maire va contacter ce repreneur éventuel pour connaître plus précisément ses intentions et demande au conseil municipal de réfléchir, dès maintenant, au devenir de ces terrains à l'expiration des baux en novembre 2012.

Arrivée de J. SIMONET : 14 présents

2) RAMI

Le Relais Assistantes Maternelles Itinérant est un lieu d'information, de rencontre et d'échanges au service des parents et des assistantes maternelles. C'est la commune de Légnay qui pilote l'opération. Des rencontres ont eu lieu depuis le 3 mai 2010 sur 8 communes de la CCPBO : Bagnols, Le Bois d'Oingt, Chamelet, Châtillon d'Azergues, Saint Laurent d'Oingt, Sainte Paule, Saint Vérand et Theizé. La CAF participe au financement de son fonctionnement et une participation financière est demandée à chaque commune y adhérant.

Un contrat de 6 mois avait été signé en juillet 2010 pour une période de test. La fréquentation a été de façon générale satisfaisante, même si les assistantes maternelles de JARNIOUX n'y ont pas participé pour diverses raisons.

Il est proposé aujourd'hui de reconduire ce contrat pour une période de 3 ans avec une participation financière pour 2011 de 743 € ramené à 408 € après versement d'une PSEJ CAF. La commune de Oingt a fait savoir qu'elle ne participerait pas à ce renouvellement..

Etes-vous d'accord pour participer à ce dispositif ?

Au vote : 11 voix pour – 2 voix contre – 2 abstentions

3) Associations

La réunion des associations du 25 octobre dernier a réuni peu de participants.

Les règles d'utilisation de la salle des fêtes ont été rappelées et les principales remarques qui nous ont été faites concernaient la propreté de la salle, surtout de la cuisine et de son équipement vétuste (la porte du réfrigérateur ne ferme plus).

La Commission Associations de Liergues, et plus particulièrement M. ALAPONT, 1^{er} Adjoint, a tenu mardi 19 octobre une réunion à laquelle M. le Maire assistait. Le but était, malgré le faible nombre de participants, de rapprocher, faire connaître et collaborer ensemble les associations des communes voisines.

Une prochaine réunion se tiendra avec M. ALAPONT, les associations et les conseillers municipaux intéressés. M. le Maire fera part de la date exacte.

4) Ligne 202

M. le Maire fait lecture de la lettre que le Maire de Pouilly le Monial a adressée au Département dans laquelle il manifeste son indignation quant à la suppression éventuelle de la ligne de car 202. Ceci rejoint la position tenue par la commune de Jarnioux dans son courrier de septembre dernier adressé à la M.D.R.

Arrivée de D. MARTINEZ à 21 H : 15 présents

5) Réunion voie du Tacot

Mme VERMARE, Présidente de l'Office de Tourisme du Beaujolais des Pierres Dorées, a initié une réunion à Jarnioux mercredi 3 novembre à propos de la conservation et de l'avenir de la Voie du Tacot de Liergues à Sarcey. Mme ECHALLIER avait prévu depuis de nombreuses années cette réunion qui n'avait pu se tenir pendant sa présidence de l'Office du Tourisme. Les maires des communes situées sur l'emprise de ce tracé ainsi que les Conseillers Généraux du Bois d'Oingt et de Anse sont conviés également à cette rencontre.

6) Informations diverses

- La pose des illuminations de Noël devrait avoir lieu semaine 46.
- Travaux au City-stade : un devis de LARO d'un montant de 1 173 € HT pour la remise en état des clôtures métalliques a été accepté le 25 octobre, la date d'intervention n'est pas fixée.
- La cérémonie du 11 novembre aura lieu à 11 H 30.

Prochaine réunion du Conseil Municipal, lundi 6 décembre 2010 à 20 h 15

Fin de la séance à 21H25.